

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Accueil des gens du voyage : « Ça me gonfle! »

Le conseil communautaire de la CCE s'est terminé le 4 février sur un point sensible : l'aire d'accueil des gens du voyage. Certains maires s'insurgent contre les travaux à payer, suite à de nombreuses dégradations.

Depuis 2012, la CCE est propriétaire et gestionnaire de l'aire d'accueil des gens du voyage, située au lieu-dit « Comteu de Rubrique sud » à Saint-Aubin-de-Blaye. Fermée depuis maintenant quatre mois, elle subit de plus en plus de dégradations et d'occupations illicites.

Dégradations

L'aire d'accueil de Saint-Aubin-de-Blaye se compose de huit emplacements de 150 m², pouvant accueillir chacun deux caravanes. Ils sont organisés autour de quatre bâtiments sanitaires. Le terrain est desservi par l'électricité, l'eau potable et le téléphone et un bassin de 120 m² permet d'assurer la défense incendie. L'assainissement des eaux usées est effectué au moyen d'une micro station d'épuration et d'un lit d'épandage.

Depuis quelques années, occupations illicites et dégradations sont le lot de la CCE... En octobre et novembre 2023, l'aire d'accueil des gens du voyage ferme pour la première fois afin d'être remise en état. Puis d'autres dégradations obligent la CCE à de nouveau la fermer le 14 octobre 2024, pour une réouverture prévue le 31 mai. Problème : le

contrat de gestion avec un prestataire privé est arrivé à terme le 31 décembre 2024. À ce jour, aucun autre n'a été attribué, « en raison du coût élevé des offres », indique la CCE.

60 000 € de travaux

Il a donc été décidé en conseil communautaire que la CCE prenait en charge les travaux d'aménagement et de sécurisation de l'aire d'accueil. Coût estimé : 60 000 € HT. Après avoir obtenu en 2024, de la part de l'État, une dotation d'équipement des territoires ruraux de 17 850 €, la CCE espère un financement complémentaire de 21 000 € en 2025, dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local.

« Ça me gonfle!, lâche le maire de Val-de-Livenne Philippe Labrieux. C'est encore beaucoup d'argent dépensé et dans un an, tout sera cassé... L'État nous oblige mais ces gens-là ne respectent rien. Je préférerais qu'on paie des cours de musique ou des vacances aux enfants. C'est l'État qui devrait tout payer ». « Attention il ne s'agit que d'une partie de ces gens », nuance le maire d'Étauliers Louis Cavaleiro. Et Pierre Renou, maire de Reignac, de conclure par un jeu de mots involontaire : « de toute façon, pas une aire ne tient la route! ». Si la CCE obtient les dotations voulues, il lui restera 21 150 € à payer pour remettre en état l'aire d'accueil des gens du voyage.

Valérie Hourdry